

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

08/06/2022

Dossier complet le :

18/08/2022

N° d'enregistrement :

2022-ARA-KKP-3856

1. Intitulé du projet

Formalisation d'une demande d'autorisation au titre des installations classées pour la Protection de l'Environnement du site SARP CENTRE EST situé sur la commune de COLLONGES AUX MONT D'OR.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SARP CENTRE EST

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Antoine GOUESBET
Président

RCS / SIRET

3 1 5 5 8 8 0 1 2 0 0 1 1 4

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|---|--|
| 1) a) : Autres installations classées pour la protection de l'Environnement | Modification d'un site existant entraînant l'examen au cas par cas (article R122-II du code de l'environnement. |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site SARP CENTRE EST, situé sur la commune de Collonges aux Mont d'Or, réalise chez ses clients toutes prestations d'assainissement, maintenance industrielle et pétrolière, inspection caméra et nettoyage de châteaux d'eau. Elle transporte également les déchets liquides vers les différents centres de traitement de déchets de la région, dans le respect de la réglementation transport de déchets en vigueur.

Désireuse d'améliorer les conditions d'exploitation actuelles de son activité, la société SARP CENTRE EST souhaite formaliser par la présente une demande d'autorisation au titre des Installations Classées pour l'environnement.

Ce projet est détaillé au travers du "Document d'accompagnement du CERFA 14734*03" joint en annexe 6 du présent document.

Il n'y a pas de travaux de démolition associé au projet de modification

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs et motivations du projet sont les suivants :

- Régulariser la situation administrative du site
- Limiter les kilomètres de rotation des véhicules de collecte entre les exutoires, les clients et l'agence de Collonges aux Mont D'Or
- Faciliter l'exploitation des véhicules ADR de collecte de déchets dangereux provenant des séparateurs hydrocarbures et le nettoyage des cuves à fioul
- Apporter de la souplesse par rapport aux exutoires : horaires d'ouverture, prises de rendez-vous, etc.

Des éléments complémentaires sont détaillés au travers du "Document d'accompagnement du CERFA 14734*03" joint en annexe 6.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les bâtiments sont d'ores et déjà existants. Le projet ne prévoit pas de modification sur le bâti, il s'agira d'aménagement de l'aire de rétention (bennes étanches, cuves aériennes dans rétention, postes de relèvement, récupération des égouttures) déjà existante.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le "Document d'accompagnement du CERFA 14734*03" joint en annexe 6 décrit la configuration des installations en phase "exploitation".

Le plan du site, dans sa configuration projetée, est fourni en annexe 4. Il précise les implantations envisagées.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site de Collonges au Mont d'Or s'inscrit dans une démarche de régularisation de sa situation administrative. Le projet sera soumis à une procédure de demande d'autorisation d'exploiter.

Le projet de modification s'inscrit dans le cadre des articles R122-2 du Code de l'Environnement. Après retour du présent examen au cas par cas (critère 1 de l'article R181-46-I), la procédure d'autorisation correspondante sera appliquée.
NB : Les modifications envisagées n'engendrent pas de dépassement des seuils mentionnés à l'article R181-46-I 2°) du Code de l'environnement et notamment des seuils IED et SEVESO.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|--|-----------|
| Le "Document d'accompagnement du CERFA 14734*03" joint en annexe 6 | |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

4 rue des Sablières
ZI Island
69660 COLLONGES AUX MONT D'OR

Coordonnées géographiques¹

Long. 04° 01' 05 " E Lat. 45° 49' 28 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Présence de ZNIEFF situées à environ 500m et 1,7km du site : - ZNIEFF type I : Ile Roy (01010013), pelouse et boisements de l'Est Lyonnais (69120004) - ZNIEFF Type II : Val de Saône Méridional (820030870) |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/zonage-de-politiques-publiques?z1=collonges+au+mont+d%27or&pos=&z1_det=69063 |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | PPRi Grand Lyon secteur Saône : approuvé le 12/12/2006 et vaut servitude d ' utilité publique https://www.rhone.gouv.fr/content/download/7476/41963/file/Saone_arrete_approbation_cle56236c.pdf |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Fiche BASIAS RH6905362 Fiche BASOL Pollution historique : jugement du Tribunal Administratif du 21/12/06 a prononcé l'annulation de l'arrêté du 30/06/04 (suivi des eaux souterraines,diagnostic approfondi et évaluation détaillée de risques) concluant à une pollution historique du site due aux sabordages de 1944 et en précisant que rien ne laissait présumer de l'existence d'un lien direct entre la pollution et les activités successives. |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Isle Roy sur la Saône (04/02/1939) située à environ 500m; Plage de Collonges (21/10/1943) situé à environ 1km. http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/sites_inscrits_du_rh_ne.pdf |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel Jonage à 4km du site. https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR8201785 |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/sites-classes-du-rhone-r3307.html |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|------------------|--|--|--|--|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Pas de PPRT http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/rhone-69-r4257.html |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Trafic de camions identique voire inférieur au trafic actuel avec le regroupement |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Bruit identique, lié au trafic des véhicules. Pas de nuisance supplémentaire avec la création de l'ICPE |

| | | | |
|------------------|---|--|--|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Déchets liquides dangereux à faible teneur en hydrocarbures, ne générant pas d'odeur supplémentaire</p> |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Emissions lumineuses identique à l'actuel pour l'éclairage du site</p> |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Pas de rejet liquide dans le milieu : récupération des égouttures d'eaux hydrocarburées.</p> <p>Rejet au réseau unitaire uniquement pour les eaux issues de la décantation des sables non dangereux de curage. on reste en dessous des seuils de DC</p> |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Pas de génération supplémentaire de déchets, il s'agira des déchets qui transitent sur le site dont nous deviendrons producteur suite à la Perte d'Identification de la Provenance d'Origine.</p> |

| | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Pas de modification du bâti existant; |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Cf. "Document d'accompagnement du CERFA 14734*03" en annexe 7.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte-tenu des éléments fournis et notamment :

- de l'absence d'incidences du projet sur des surfaces aujourd'hui à l'état naturel (locaux déjà aménagés),
- de la non création de nouveaux effluents aqueux ou atmosphériques,
- de la maîtrise et la prévention des risques et nuisances avec des mesures prévues, précisées au 6.4
- des impacts limités lors de l'exploitation, ces potentiels impacts étant déjà existants et maîtrisés

Nous estimons que le projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|--|
| Annexe 6 : "Document d'accompagnement du CERFA 14734*03": - descriptif détaillé du projet |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

RILLIEUX LA PAPE (69)

le, 11/05/2022

Signature



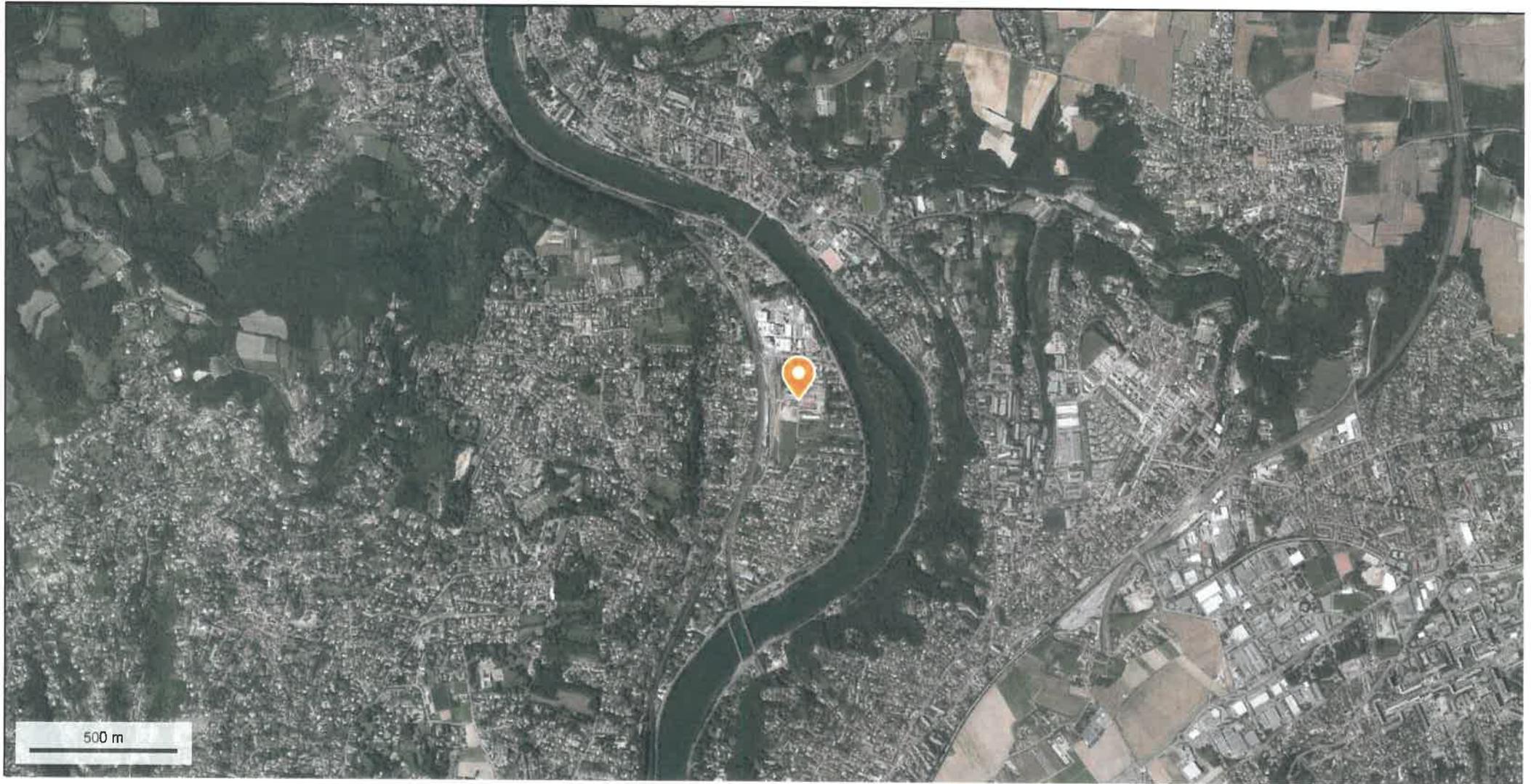
SARP CENTRE EST

SAS au capital de 3 000 000 € - Siège social :
160 rue Pierre Fallion, Bât. 1C 2^{ème} Etage,
CS 56904. 69142 Rillieux la Pape Cedex
Tél: 04 78 22 20 06 - Fax 04 78 22 78 58
RCS Lyon - 315 588 012 00346 - APE 3700Z

PIÈCES ANNEXES

Projet de Transit/Regroupement
Collonges au Mont D'Or

ANNEXE 2 :
Plan de localisation à 1/25000

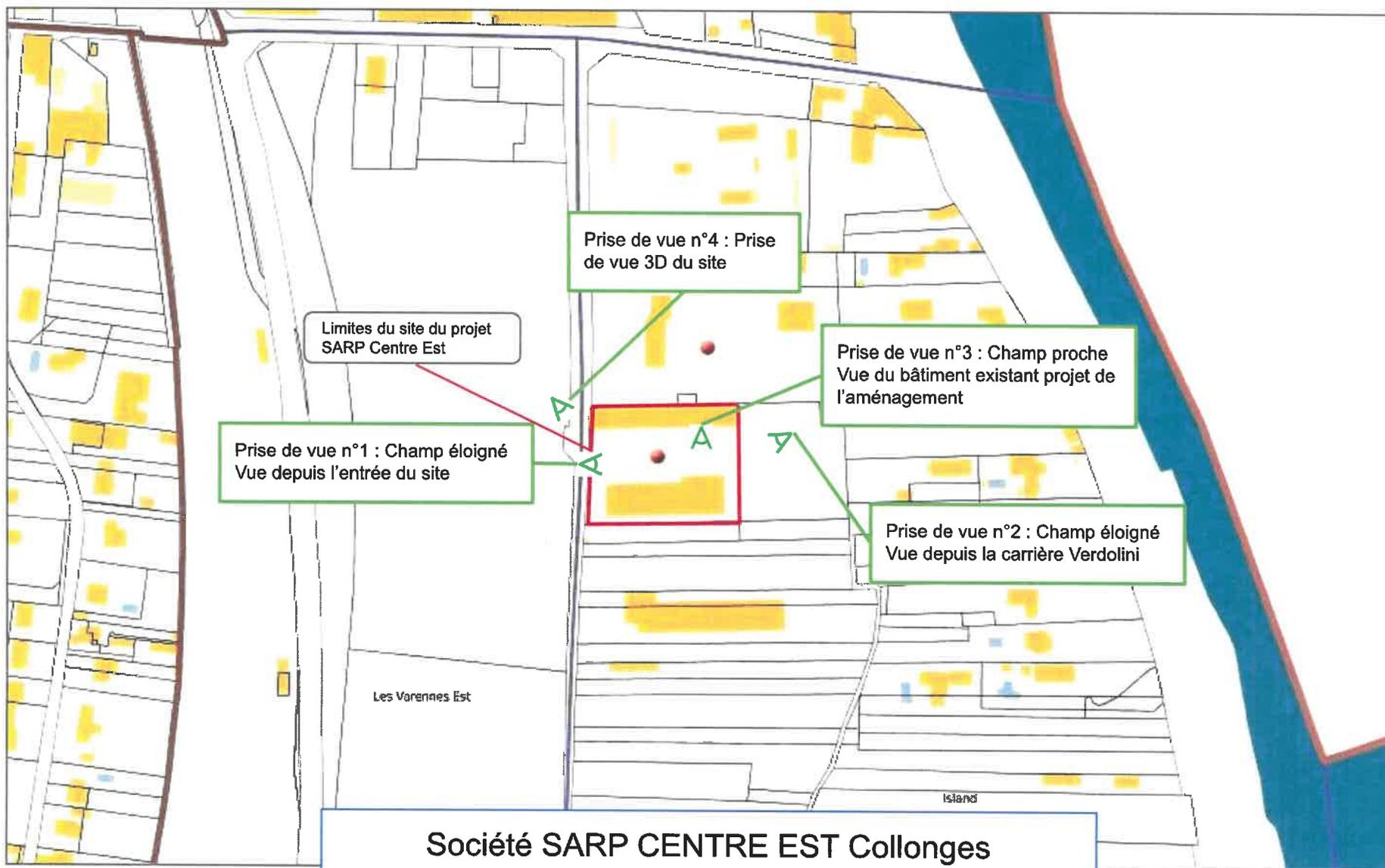


© IGN 2022 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 4° 51' 43" E
Latitude : 45° 49' 28" N

Société SARP CENTRE EST Collonges Annexe 2 : Plan de localisation au 1/25000

ANNEXE 3 :
**Prises de vue environnement
proche et paysage lointain**



Limites du site du projet
SARP Centre Est

Prise de vue n°1 : Champ éloigné
Vue depuis l'entrée du site

Prise de vue n°4 : Prise
de vue 3D du site

Prise de vue n°3 : Champ proche
Vue du bâtiment existant projet de
l'aménagement

Prise de vue n°2 : Champ éloigné
Vue depuis la carrière Verdolini

Société SARP CENTRE EST Collonges
Annexe 3 : Plan cadastral



Prise de vue n°1 : janvier 2022



Prise de vue n°2 : janvier 2022

Zone bâtiment en projet d'aménagement



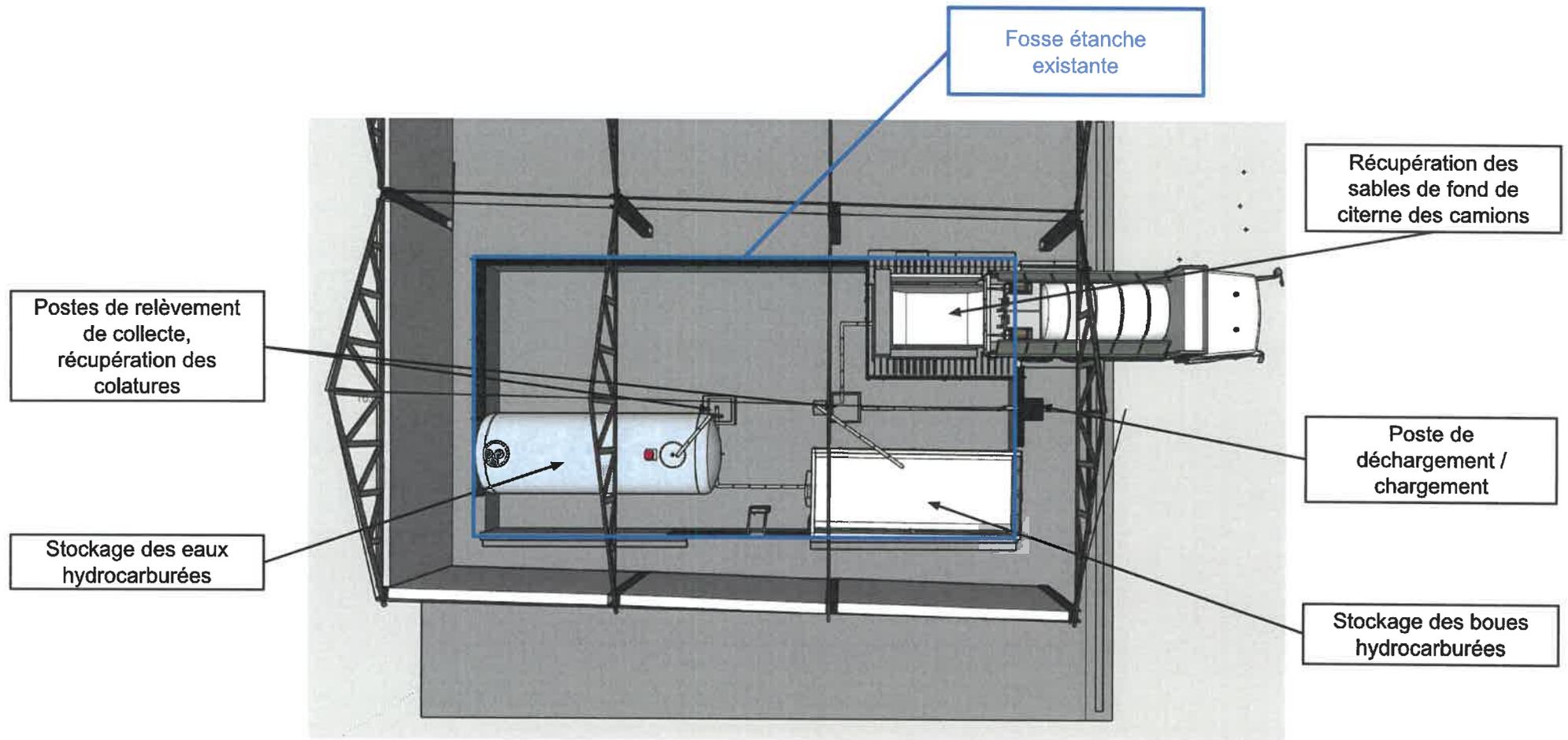
Prise de vue n°3 : janvier 2022



Prise de vue n°4 : 3D source google Earth,
avril 2018

ANNEXE 4 :
Plan projet d'aménagement

Société SARP CENTRE EST Collonges
Annexe : Plan projet d'aménagement



ANNEXE 5 :
Plan au 1/2500 des abords du
projet dans un rayon de 100 m



© IGN 2022 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 4° 51' 08" E
Latitude : 45° 49' 27" N

Société SARP CENTRE EST Collonges Annexe 5 : Plan de abords à 100m Echelle 1/2000

ANNEXE 6 :
Document d'accompagnement au
formulaire Cerfa 14734*03

Annexe 6

Document d'accompagnement au formulaire CERFA 14734*03

Concerne le projet ICPE de :

SARP CENTRE EST - Agence COLLONGES AUX MONT D'OR
ZI Island
4 rue des Sablières
69660 COLLONGES AUX MONT D'OR

SOMMAIRE :

| | |
|---|-----------|
| Présentation de l'exploitant (paragraphe 2.2 du CERFA) | 3 |
| Objet du document | 3 |
| Nature du projet envisagé (paragraphe 4.1 du CERFA) | 4 |
| Objectifs du projet (paragraphe 4.2 du CERFA) | 4 |
| Localisation du projet envisagé | 5 |
| Description de la situation actuelle | 6 |
| Description du projet envisagé (paragraphe 4.3 du CERFA) | 6 |
| Typologie et origine des déchets | 7 |
| Exutoires des déchets identifiés | 8 |
| Dimensionnement du projet (paragraphe 4.5 du CERFA) | 9 |
| Procédures administratives identifiées | 10 |
| Analyse simplifiée des risques et nuisances générées par le projet (paragraphe 6.4 du CERFA) | 10 |

1. Présentation de l'exploitant (paragraphe 2.2 du CERFA)

| | |
|-----------------------|---|
| Raison Sociale | SARP CENTRE EST |
| Forme Juridique | SAS |
| Signataire du dossier | Antoine GOUESBET Président de la société SARP CENTRE EST |
| Siège social | SARP CENTRE EST 160 rue Pierre Fallion Bat 1C - 2ème étage CS 56904 69142 RILLIEUX LA PAPE Cedex |
| Site d'exploitation | SARP CENTRE EST - Agence COLLONGES AUX MONT D'OR ZI Island 4 rue des Sablières 69660 COLLONGES AUX MONT D'OR |
| Code APE | 3700 Z |
| N° SIRET | 315588 012 00114 |
| Contact du dossier | Pauline RANDON Responsable QHSE pauline.randon@veolia.com 06 14 68 75 59 |

2. Objet du document

Le site SARP CENTRE EST, situé sur la commune de Collonges aux Mont d'Or, réalise chez ses clients toutes prestations d'assainissement, maintenance industrielle et pétrolière, inspection caméra et nettoyage de châteaux d'eau. Elle transporte également les déchets liquides vers les différents centres de traitement de déchets de la région, dans le respect de la réglementation transport de déchets en vigueur.

Désireuse d'améliorer les conditions d'exploitation actuelles de son activité, la société SARP CENTRE EST souhaite formaliser par la présente une demande d'autorisation au titre des Installations Classées pour l'environnement.

Ce projet s'inscrit dans la modification d'un site existant entraînant l'examen au cas par cas, selon l'article R122-II du Code de l'Environnement et vise à :

- La réalisation de transit regroupement des déchets hydrocarburés provenant de séparateurs hydrocarbures et de nettoyage de cuves à fioul avec perte d'identification de la provenance d'origine (Teneur en hydrocarbures très faible d'en moyenne 2%)
- L'ajout d'une zone de binotage permettant de rincer la cuve du camion.

La capacité de stockage restera inférieure à 50 tonnes et ne dépassera pas les seuils nécessitant l'évaluation environnementale systématique du projet (IED et SEVESO).

Aucune modification du site n'est prévue pour ce projet (construction / démolition). La zone sera aménagée dans un bâtiment couvert et ouvert sur l'avant déjà existant.

3. Nature du projet envisagé (paragraphe 4.1 du CERFA)

Depuis 1993, la société SARP Centre Est, spécialisée dans l'assainissement et la maintenance industrielle, exerce sur le site de Collonges-au-mont-d'Or (69) des activités de bureau, stationnement de véhicules d'assainissement. Elle réalise également le transit de sable de curage et graisses, les volumes susceptibles d'être présents étant inférieurs aux seuils de déclaration ICPE, sous la rubrique 2716 Transit, regroupement, tri ou préparation en vue de réutilisation de déchets non dangereux non inertes.

De plus, l'agence réalise la collecte d'eaux et boues hydrocarburées provenant du pompage de séparateurs hydrocarbures et et du nettoyage/inertage de cuves à fioul dont la teneur en hydrocarbures est faible. Ces déchets transitent occasionnellement sur le site de Collonges au Mont d'Or avant transport au centre d'élimination final.

Le projet, sur le site de Collonges-au-Mont-d'Or, consiste à régulariser la situation administrative du site vis à vis de la rubrique ICPE 2718- Installation de transit, regroupement ou tri de déchets dangereux.

A ce titre, l'agence souhaite proposer un dossier d'autorisation pour le transit et le regroupement de déchets dangereux sous la rubrique 2718 et obtenir la perte d'identification de provenance d'origine de ces déchets.

La société envisage dorénavant une réorganisation des installations de transit et regroupement de déchets, ce qui, conformément à l'article R122-2-I du Code de l'Environnement, constitue une modification d'une installation existante.

Le projet prévoit d'aménager la future plateforme de transit et regroupement de déchets dangereux dans un bâtiment couvert et ouvert sur l'avant, déjà existant. Cette plateforme sera aménagée dans une fosse de rétention existante de plus de 130 m² et 1,20m de profondeur. Les équipements dédiés au procédé seront placés dans cette fosse. Une décantation naturelle aura lieu afin de séparer les phases des hydrocarbures. Les équipements en place permettront le regroupement de chaque phase sur le site.

L'agence souhaite aussi se doter d'une zone de binotage des camions ADR. Cette zone permettra de rincer la cuve des camions et sera raccordée au procédé de sorte qu'il n'y ait aucun rejet dans le milieu.

La capacité de stockage sur le site restera inférieure à 50 tonnes.

Il n'y a pas de travaux de démolition ou de construction prévu au projet sur le site de Collonges au Mont-d'Or.

4. Objectifs du projet (paragraphe 4.2 du CERFA)

Les objectifs et motivations du projet sont les suivants:

- Régulariser la situation administrative du site
- Limiter les kilomètres de rotation des véhicules de collecte entre les exutoires et l'agence de Collonges au Mont d'Or.
- Faciliter l'exploitation des véhicules ADR de collecte de déchets dangereux provenant des séparateurs hydrocarbures et le nettoyage des cuves fioul
- Apporter de la souplesse par rapport aux exutoires : horaires d'ouverture, prises de rendez-vous, etc.

5. Localisation du projet envisagé

| | |
|-------------------------------|---|
| Adresse | ZI Island 4 rue des Sablières 69660 COLLONGES AUX MONT D'OR |
| Zone et Parcelles cadastrales | Zone UEi2, parcelles 166, 703 et 706 |
| Superficie totale du site | 4938 m ² |
| Coordonnées géographiques | Long : 4°1'05"E Lat : 45°49'28"N |

L'extrait cartographique suivant présente l'implantation du bâtiment existant dans lequel les aménagements seront effectués.



La zone ciblée pour l'installation des différents équipements de stockage des eaux et boues hydrocarburées se situe sous le hangar encadré en rouge.

La totalité de sa surface est actuellement occupée par une fosse de rétention existante, étanche, de plus de 130 m² pour 1,20 m de profondeur.

Les équipements dédiés à notre procédé seront placés dans cette rétention.

6. Description de la situation actuelle

Le site de Collonges-au-mont-d'Or (69) regroupe actuellement des activités :

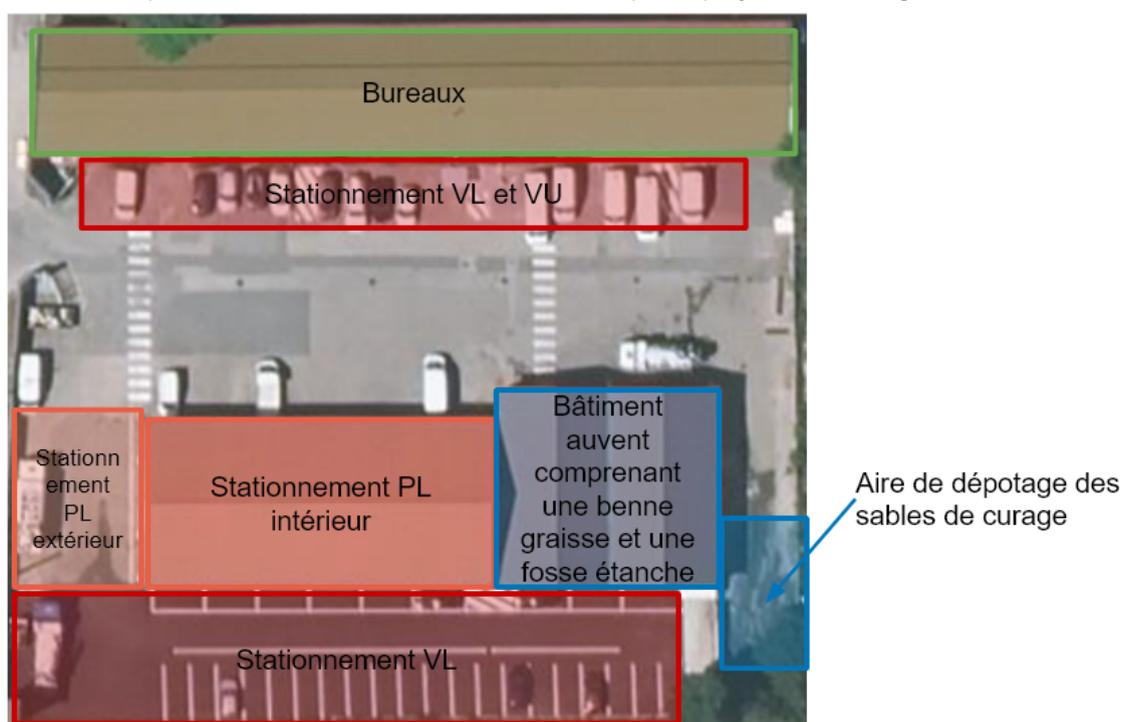
- bureau,
- stationnement de véhicules d'assainissement
- stationnement de véhicules d'inspection de réseau et véhicules utilitaires
- stationnement de véhicules légers des salariés et de service
- collecte et transit de sable de curage et graisses, les volumes susceptibles d'être présents étant inférieurs aux seuils de déclaration ICPE, sous la rubrique 2716 Transit, regroupement, tri ou préparation en vue de réutilisation de déchets non dangereux non inertes
- collecte des eaux et boues hydrocarburées

Les eaux et boues hydrocarburées proviennent du nettoyage de séparateurs hydrocarbures et du nettoyage/inertage de cuves. Leur teneur en hydrocarbures est faible, en moyenne 2%. Ces déchets transitent occasionnellement sur le site de Collonges au Mont d'Or avant transport au centre d'élimination final. Ils sont alors stockés dans une citerne roulante ADR positionnée sur le parking du site. Le volume maximum stocké correspond à la capacité de la citerne soit 20m³, soit environ 22T.

Le site de Collonges d'une superficie totale de 4938 m² est aménagé de la manière suivante, et représentée ci-après :

- De bureaux et locaux sociaux : 850 m²
- D'un bâtiment garage pour les Poids Lourds de la société : 526 m²
- D'une aire de dépotage des sables de curage : 50 m³
- D'un bâtiment type auvent existant dans le prolongement du garage : 360 m² comprenant une benne graisse de 30m³ et une fosse étanche de 130 m²
- De zones enrobées permettant la circulation et le stationnement extérieur des Véhicules Légers et Poids Lourds : environ 3150 m²

C'est sur le bâtiment possédant la fosse étanche de 130 m², que le projet est envisagé.



L'ampleur du trafic actuel est le suivant :

- Service Inspection : 7 véhicules ITV
- Assainissement :
 - 10 Poids Lourds
 - 1 tracteur et sa semie
 - 5 Véhicules Utilitaires
- Agence : 10 Véhicules de fonction et service
- Véhicules des opérateurs : 30-35

Les heures d'arrivée et de départ du site sont : 6h30 - 8h et 15h - 17h.

Les véhicules Poids Lourds et Utilitaires quittent le site vers 7h pour revenir en fin de journée entre 15h et 17h.

Le trafic routier est estimé à 16 rotations par jour pour les Poids Lourds et Utilitaires, et à 35 rotations par jour pour les Véhicules légers.

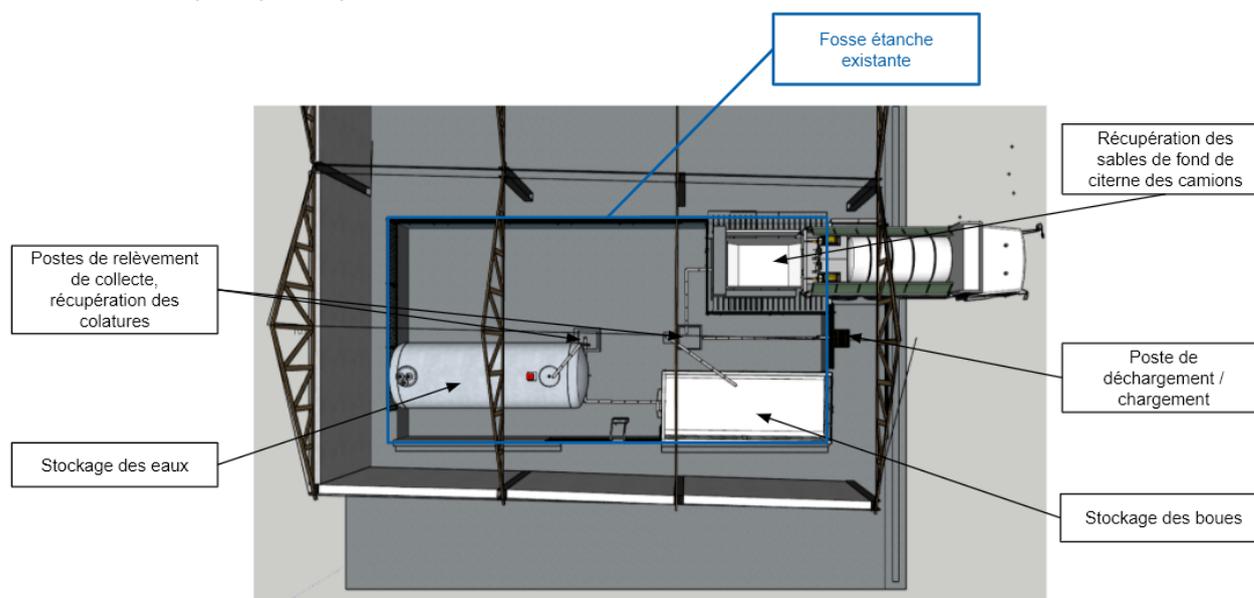
7. Description du projet envisagé (paragraphe 4.3 du CERFA)

Dans sa phase de travaux, le projet ne prévoit pas de modification sur le bâti existant. Seuls des aménagements sur la zone seront réalisés, afin d'accueillir les équipements nécessaires au fonctionnement de la zone de transit et regroupement des déchets faiblement hydrocarburés.

Dans sa phase d'exploitation, la zone sera composée :

- d'une aire permettant le dépotage des camions
- d'une benne étanche de stockage des boues hydrocarburées
- d'une cuve de stockage des eaux hydrocarburées
- de postes de relèvement permettant le dépotage et le transit entre les bennes
- d'une benne de récupération des sables de fond de citerne des camions

Le schéma de principe est présenté ci-dessous :



Le dépotage des camions sera réalisé sur une aire étanche via un poste de déchargement.

Les eaux et boues hydrocarburées transiteront alors dans une benne étanche et filtrante. Dans cette benne, une décantation naturelle permettra la séparation de la phase eaux hydrocarburées des boues hydrocarburées.

Les eaux hydrocarburées seront ensuite stockées dans une cuve de stockage.

Une aire de binotage permettra de rincer l'intérieur de la cuve des véhicules hydrocureurs avec de l'eau. La phase liquide sera récupérée dans la benne de binotage et sera ensuite stockée dans la cuve de stockage.

Toutes les égouttures seront récupérées pour être stockées dans la cuve de stockage. Aucun rejet au réseau ne sera effectué.

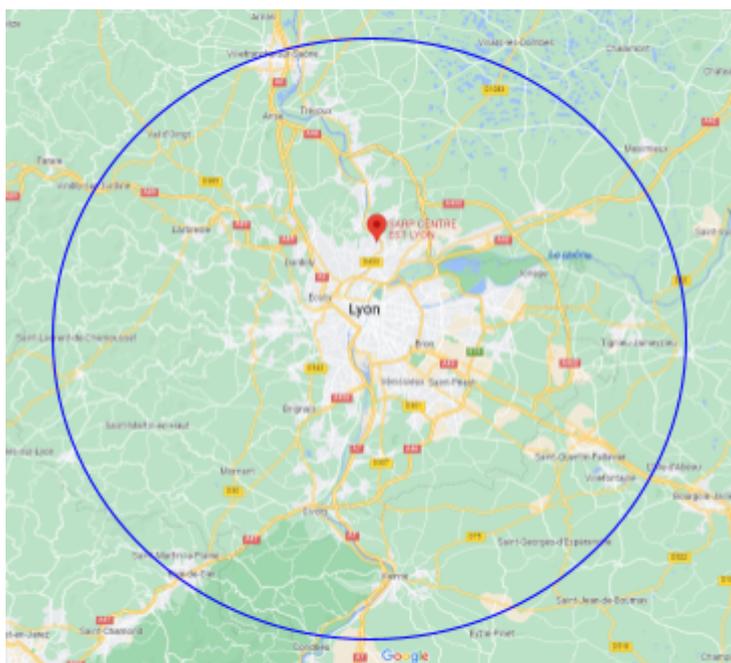
8. Typologie et origine des déchets

Le tableau ci-dessous permet de présenter la typologie des déchets que nous souhaitons faire transiter sur l'agence SARP CENTRE EST de Collonges et les capacités maximales de transit.

| Nature | Code déchets | Activités d'origine | Type d'ouvrage | Capacité demandée |
|--------------------------------------|------------------------|-------------------------|--|---------------------|
| Déchets eaux et boues hydrocarburées | 13 05 xx* 16 07 08* | Industrie, particuliers | Nettoyage de Séparateurs hydrocarbures et de cuves à fioul | 49,5 Tonnes |
| Déchets graisseux | 20 01 25 | Restaurants | Bacs à graisses | Inférieure à 100 m3 |
| Sables de curage | 20 03 06 | Collectivités | Réseaux d'assainissement | |

Les eaux et boues hydrocarburées provenant du nettoyage des séparateurs hydrocarbures et des cuves à fioul ont un point éclair supérieur à 100°C et une concentration en hydrocarbures moyenne de 2%.

Les déchets transitant sur l'agence proviendront de l'ensemble du département du Rhône, du Beaujolais au nord de l'Isère, de la Plaine de l'Ain à l'ouest lyonnais et la Métropole de Lyon.



9. Exutoires des déchets identifiés

Les exutoires réceptionnant les déchets de sous produits d'assainissement de SARP Centre Est - Agence de Collonges au Mont D'Or sont les suivants :

| Type d'Exutoire | Nom | Lieu | Déchets acceptés | Distance |
|---|--------------------|-----------------------|--------------------------|----------|
| Station d'épuration | STEP Pierre Bénite | Pierre Bénite (69) | Déchets d'assainissement | 30 km |
| Centre de traitement de déchets dangereux | SIRA | Chasse sur Rhône (69) | Déchets dangereux | 40 km |
| Centre de traitement de déchets dangereux | SARPI | La Talaudière (42) | Déchets dangereux | 70 km |

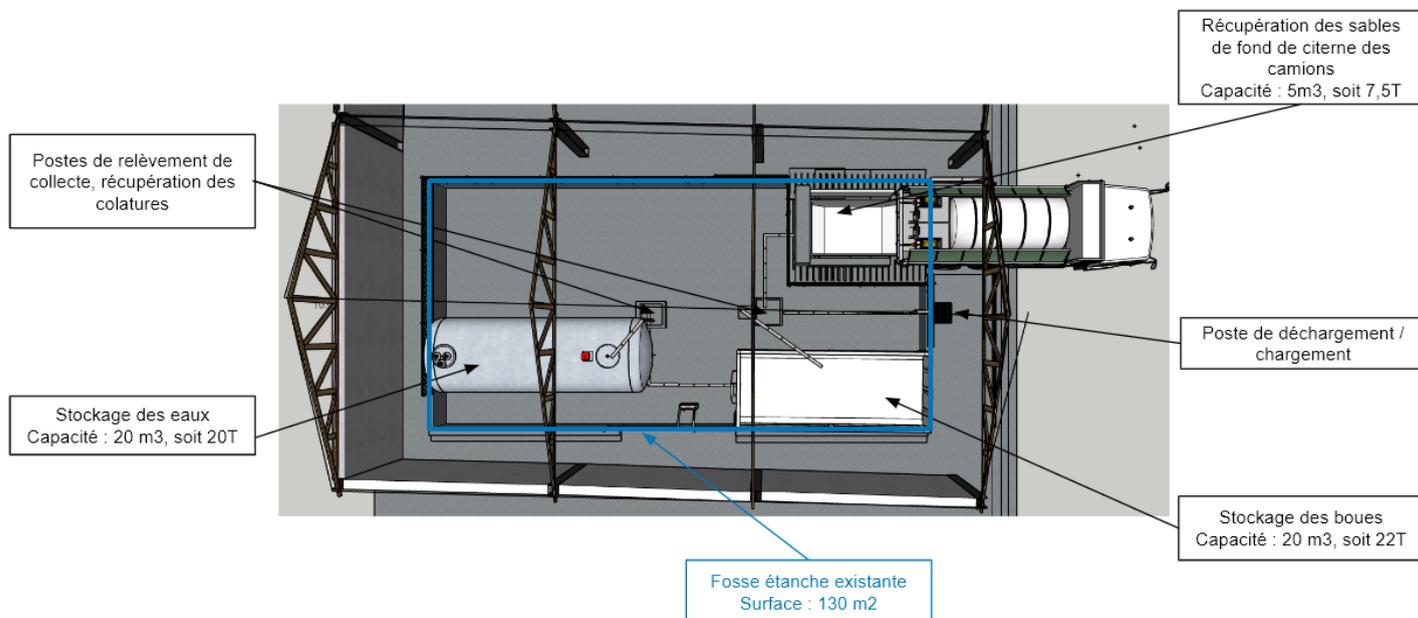
Les exutoires sont positionnés sur la carte ci-dessous :



10. Dimensionnement du projet (paragraphe 4.5 du CERFA)

Le projet sera dimensionné comme suit et sera compris dans la zone sur rétention présentée au point 7 selon le schéma de principe proposé.

| Grandeurs caractéristiques | valeurs |
|---|-----------------------------|
| Réorganisation de la zone de regroupement des déchets : hangar couvert comprenant une fosse étanche existante | 130 m ² |
| Zone de transit et regroupement des eaux hydrocarburées : | |
| - Benne filtrante de décantation | capacité : 20m ³ |
| - Cuve de stockage des eaux hydrocarburées filtrées | capacité : 20m ³ |
| - Poste de relèvement | |
| Zone de binotage | |
| - Benne filtrante raccordée au poste de relèvement | capacité : 5m ³ |
| Zone de gestion de égouttures : | |
| - Poste de relèvement | |
| - caniveau avec bordure relié au poste de relèvement | |



11. Procédures administratives identifiées

Le site de Collonges au Mont d'Or s'inscrit dans une démarche de régularisation de sa situation administrative. Le projet sera soumis à une procédure de demande d'autorisation d'exploiter.

Les différentes rubriques concernées par ce projet seront les suivantes :

- Rubrique 2718-1 Installation de transit, regroupement ou tri de déchets dangereux : soumis à Autorisation
- Rubrique 2716 - Transit, regroupement, tri ou préparation en vue de réutilisation de déchets non dangereux non inertes : non soumis
- Rubrique "IED" 3550 - Stockage temporaire de déchets dangereux avec une capacité totale supérieure à 50 tonnes : non soumis
- Rubriques à seuil SEVESO: non soumis
- Rubrique IOTA : non soumis

Le projet s'inscrit dans la démarche de l'examen soumis "au cas par cas" selon l'article [R 122-2 du code de l'environnement](#) et correspond à la catégorie de projet "Installation classée pour la protection de l'environnement" et sous-catégorie "projets soumis à examen au cas par cas - Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation " selon la troisième colonne du [tableau annexé à l'article R 122-2 du code de l'environnement](#) considérant que l'activité du site de Collonges-au-Mont-d'Or ne correspond pas aux activités listées sur la 2ème colonne de l'annexe.

12. Analyse simplifiée des risques et nuisances générées par le projet *(paragraphe 6.4 du CERFA)*

Des mesures sont prévues pour prévenir les risques et nuisances susceptibles d'être engendrées par le projet.

12.1. Maîtrise et prévention des Risques et Nuisances :

➤ Risques Odeurs :

Les eaux et boues issues des opérations de l'entretien des séparateurs hydrocarbures ont une teneur très faible en hydrocarbures. Leur manipulation n'engendre pas de risque d'odeurs. Ce risque est considéré comme négligeable.

➤ Risques Routier :

La mise en place de l'ICPE n'engendrera pas de circulation supplémentaire sur le site de Collonges au Mont D'Or. Les installations mises en place sont à destination de l'Agence.

➤ Risque Incendie :

L'ensemble du site est sous protection vidéo et alarme anti-intrusion.

L'agence possède en son sein un poteau incendie conforme et des moyens de défense contre l'incendie adaptés.

➤ Risque Bruit :

L'exploitation de nos installations est assurée pendant les heures ouvrables de l'entreprise, du lundi au vendredi, hors week-end et jours fériés. Elle n'est pas génératrice de bruit supplémentaire.

12.2. Impacts Environnementaux :

➤ Impact sur l'air :

Le stockage de produits faiblement hydrocarbonés n'entraîne pas de risques supplémentaires pour l'atmosphère. Ils sont stables et très faiblement inflammables.

➤ Impact sur les sols :

Les installations de stockage des eaux et boues hydrocarbonées seront intégralement implantées sur une zone étanche dans une rétention existante (étanchéité testée en 2020).

Notre groupe a par ailleurs fait réaliser en décembre 2019 un diagnostic des sols pour s'assurer de l'absence de pollution du sous-sol et des eaux souterraines liée à nos activités.

➤ Impact sur l'eau :

Dans le cadre de ce projet, la gestion des déchets hydrocarbonés se fera en circuit fermé sans rejet possible en dehors de la zone dédiée.

Par ailleurs, l'ensemble des autres surfaces étanches du site, (parking, voies de circulation) sont raccordés à des ouvrages de prétraitement (déboureur, séparateurs hydrocarbures) et d'une vanne de sectionnement pour protéger le milieu extérieur de tout rejet suspect.